

Lapleau, le 12 octobre 2023



Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Le Président

OBJET : Dossier n°19-31142 - Parc
photovoltaïque au sol à Egletons et Darnets
- Défrichement

AFFAIRE SUIVIE PAR : Marie-Aude HUBERTY

NOS REFERENCES : CF/MAH/23.U

A L'ATTENTION DE : GUILLAUME PLAS

à

**Mme la Directrice Départementale
des Territoires
Service de l'économie agricole et
forestière - Unité forêt - filière bois
Cité administrative Jean Montalat
BP 314
19 011 TULLE Cedex**

Madame la Directrice,

Par courrier en date du 03 octobre 2023, vous sollicitez l'avis de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières concernant une demande d'autorisation de défrichement émanant de la société ENGIE GREEN, d'une surface de 16ha 95a 49ca, afin de construire un parc photovoltaïque sur les communes d'Egletons et Darnets.

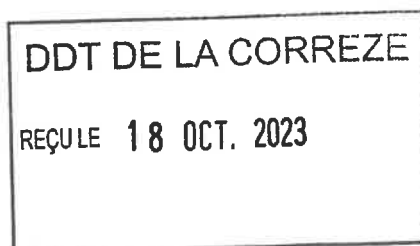
Nous avons l'honneur de vous informer que nous émettons un avis favorable à cette demande d'autorisation de défrichement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos respectueuses salutations.

Bien cordialement

Le Président,

Charles FERRÉ



DDT 19 – Courrier n° _____		
Dest.	Attribution	Information
DDT		
DDT Adjt		
Mission Doctrines		
SHTD		
ESTER		α
SEAF	α \$	
SEPER		
RT Brive		
RT Tulle		
RT Ussel		
SGC		

En parler à la direction

Signalé N° _____

Réponse à la signature de : Direction
 Préfet

Observations :

VANS - 18/10/23
 sans surprise !

